

Avec le lancement d’Avenir Montagnes en faveur du tourisme présenté par le Premier ministre, l’Association nationale des élus de la montagne salue une aide salutaire, point de départ de la relance pour toute l’économie des massifs

La présentation, ce jour, du plan « Avenir Montagnes » par le chef du gouvernement à Bourg-Saint-Maurice, après plus d’une année catastrophique du fait des conséquences de la crise sanitaire, donne toutes les raisons d’espérer aux montagnards. Ce programme, qui vient dans la continuité des importantes mesures de soutien déployées en urgence l’an dernier, était d’autant plus attendu qu’il doit contribuer à l’adaptation aux réalités nouvelles que sont notamment les transitions numérique et climatique, la crise sanitaire et les transformations profondes des aspirations des consommateurs...

Le plan conçu par l’Etat avec les élus et les professionnels de la montagne a vocation à accompagner les territoires vers un tourisme plus durable et résilient, le développement d’une offre touristique diversifiée pour un tourisme « deux ou quatre saisons », intégrant le soutien au thermalisme et aux projets en faveur de la transition écologique ou encore à la rénovation et la transformation de l’hébergement touristique. Conformément à la sollicitation du Premier ministre, l’ANEM participera activement à la concertation, avec les autres acteurs concernés, en vue d’une mesure législative adaptée dans le cadre de la loi 4D.

Le fonds « Avenir Montagnes », doté d’une enveloppe de 150 millions d’euros, annoncée par Jean CASTEX, pour relancer l’investissement, devrait être complété d’un montant équivalent par les 6 régions concernées, tandis que 31 millions d’euros seront consacrés à l’accompagnement en ingénierie de projets.

Jeanine DUBIE, présidente de l’Association nationale des élus de la montagne (ANEM), Pascale BOYER, secrétaire générale, et Jean-Pierre VIGIER, vice-président, convaincus que le ski reste un atout majeur et d’avenir pour le tourisme, très sensibles aux annonces en faveur des colonies de vacances, classes apprenantes et classes de neige, saluent ces mesures vitales pour la montagne. Cette mobilisation qui s’appuie sur les élus et les territoires ne peut que susciter l’espoir à condition que les moyens d’y parvenir soient mobilisés aussi bien au plan financier que technique, que toutes les parties prenantes soient prises en compte en remédiant aux « trous dans la raquette »... et que la solidarité nationale en faveur de la montagne ne s’arrête pas seulement au tourisme mais qu’elle embrasse aussi tous les secteurs économiques et l’ensemble des champs de la vie dans les massifs.